

Jour 1 - JEUDI 3 octobre 2024

Aéroport de Montréal / La Mauricie (145 km)



Arrivée à Montréal et accueil par votre guide-accompagnateur francophone. Transfert en autocar vers la magnifique région **de la Mauricie** Installation à la **Pourvoirie de l'Auberge du Lac-à-l'Eau-Claire. Qui vous** offre un séjour authentique au cœur de la forêt.

Dîner et nuitée à la pourvoirie.

Jour 2 - VENDREDI 4

Saint-Alexis-des-Monts / Québec (200 km)

Petit déjeuner. En matinée, **balade en canot-rabaska :**

Pagayez sur un lac calme à la découverte d'histoires légendaires! Parcourez les berges en y faisant la découverte de huttes de castors, en y voyant les nids de pygargues à tête blanche, le tout raconté par un guide animé par une passion hors du commun et à bord d'un grand canot amérindien de 8 mètres de long.

Déjeuner à la Pourvoirie.



Départ vers Québec. À l'arrivée, visite du **village Huron**. Dans un décor reproduisant fidèlement le mode de vie des Hurons à l'arrivée de l'homme blanc, des amérindiens vous lieront l'histoire de leur peuple et les défis qu'ils rencontrent encore aujourd'hui pour s'intégrer dans la société occidentale.



Visite guidée de Québec, ville fortifiée rappelant le XVIII^e siècle et déclarée Patrimoine Mondial par l'UNESCO. Nous découvrirons le Vieux Québec, Place D'Armes, la Place Royale, la Terrasse Dufferin, le Château Frontenac, le Quartier Petit Champlain, le Parlement et les Plaines d'Abraham là où la bataille des plaines changea l'histoire franco-canadienne.

Dîner au cœur du Vieux-Québec. Nuit à l'hôtel le Royal Palace (ou similaire)

Jour 3 - SAMEDI 5 Québec

Petit déjeuner. Journée libre sans transport et sans guide pour la découverte personnelle de la ville de Québec. (Déjeuner libre).

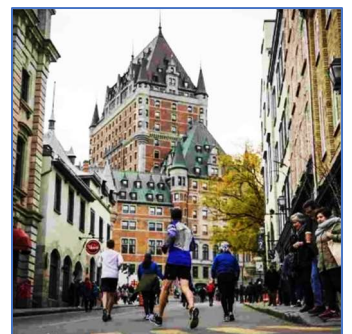
Dîner de pâtes «Pasta Party».

Jour 4 - DIMANCHE 6 septembre Québec

Petit déjeuner box pour emporter.

Journée libre consacrée aux courses, sans guide ni transport (déjeuner libre).

Dîner en ville dans un restaurant local pour fêter l'événement.



Jour 5 - LUNDI 7 octobre
Québec / Trois-Rivières / Montréal (250 km)



Petit déjeuner. En matinée, visite du **Parc de la Chute-Montmorency**. Cette chute mesure plus d'une fois et demie celle des chutes du Niagara. **Continuation vers l'île d'Orléans** et visite d'une portion de l'île.

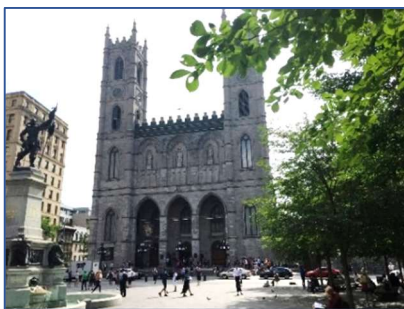
Départ vers Trois-Rivières et déjeuner dans une cabane à sucre typiquement québécoise. Accompagnés de musiciens, vous découvrirez la vraie cuisine des campagnes québécoises (Pain canadien, soupe aux pois, cretons, salade de choux, marinades maison, omelette québécoise, jambon, grillades de lard, pommes de terre, crêpes, pouding au chômeur et tarte au sucre)



Continuation vers la ville de Montréal

Dîner en ville. Nuit à l'hôtel en centre-ville de Montréal. Hôtel Labelle (ou similaire)

Jour 6 - MARDI 8 OCTOBRE 2024
Montréal / Ottawa (200 km) OPTION 1



Petit déjeuner. Partez pour une **visite guidée de Montréal** qui fût fondée en 1642 par un groupe de pionniers. Vous découvrirez le Vieux Montréal et la Basilique Notre Dame (entrée incluse) la plus ancienne paroisse de la ville dont les orgues sont connus pour leur sonorité exceptionnelle, la place Jacques Cartier, avec ses cafés et ses restaurants.

Le Mont Royal et son mirador, l'un des plus beaux parcs de la ville d'où on a une vue extraordinaire sur la métropole et la rue Sainte-Catherine, l'une des artères commerciales principales de la ville ainsi que le vieux port et le célèbre marché Bonsecours.

Poursuite en direction du **quartier des spectacles**, qui accueillent une trentaine de salles de spectacles. En vous y promenant le soir, vous serez émerveillés par les illuminations qui font briller entre autres le **Monument National**, le **Club Soda**, le **Métropolis**, le **Théâtre du Nouveau-Monde...**

Déjeuner typiquement montréalais avec le fameux « smoked meat ».

Selon l'horaire de vol, **transfert vers l'aéroport de Montréal pour l'option 1**

Jour du 1 à 6 : idem au programme de base



EXTENSION PROGRAMME (option 2) OTTAWA - TORONTO - NIAGARA

Jour 6 – MARDI 8 octobre
Montréal / Ottawa (183 km)



Départ pour **Ottawa** via l'aéroport de Montréal. **Dîner et hébergement pour une nuit.**

Motel Adam Gatineau (ou similaire) :

Jour 7 - MERCREDI 9 octobre
Ottawa / Région des Mille Iles/Toronto (450 km)

Petit déjeuner. Départ pour un **tour d'orientation d'Ottawa**. Cette ville occupe un site exceptionnel dominant la rivière Outaouais. C'est pour cette raison que cet emplacement fut choisi par la reine Victoria pour y édifier le Parlement du pays. De plus, il se trouve à la frontière de l'Ontario et du Québec et sert de trait d'union entre les deux communautés : anglophone et francophone.



On y retrouve de nombreux musées, dont le célèbre Musée Canadien de l'Histoire, mais également le Parlement canadien, le canal Rideau, Sussex Drive, le Centre National des Arts, etc.

Déjeuner et départ vers Toronto

En après-midi, route vers Gananoque, charmante petite ville coloniale qui fut, pendant un temps, la capitale du Canada. Vous pourrez y goûter la vie quotidienne des Canadiens. Découverte du **Parc Naturel des mille îles**, c'est là que le Lac Ontario crée le fleuve Saint-Laurent. Vous serez émerveillés par ce superbe archipel parsemé de petites îles boisées, sauvages ou habitées, dans un cadre enchanteur et préservé. **Embarquement pour une croisière autour des mille îles.**

Arrivée à **Toronto**. **Dîner en ville.** Installation à votre hôtel pour trois nuits.

HÔTEL : TORONTO : HOLIDAY INN DOWNTOWN TORONTO (ou similaire)



Jour 8 - JEUDI 10 octobre

Toronto

Petit déjeuner. Visite panoramique de Toronto, l'une des villes les plus multiculturelles au monde avec plus de 72 ethnies différentes. C'est non seulement la plus grande ville de la province de l'Ontario mais aussi celle du Canada. Sa création et son développement sont récents, ce qui explique son modernisme et ses contrastes étonnants. Vous verrez le Parlement de l'Ontario, l'Hôtel de Ville, célèbre pour son architecture avant-gardiste, le quartier chinois un des plus grands du continent, Bay Side les quais qui donnent sur le lac Ontario, la tour C.N. (montée optionnelle), avec ses 550 mètres de hauteur.

Déjeuner à Toronto. Temps libre en après-midi pour découvrir la ville.



Dîner dans un restaurant en ville et logement.

Jour 9 - VENDREDI 11 octobre

Toronto/Niagara Falls/Toronto (164 kms)

Petit déjeuner. Départ tôt le matin vers Niagara Falls. En cours de route, arrêt à Niagara-on-the-Lake, petit village de style victorien réputé pour les vignobles avoisinants. Arrivée à Niagara, où vous vivrez une expérience exaltante **Croisière à bord du Hornblower**, bateau qui vous emportera jusqu'au pied des chutes. Une expérience inoubliable...



Déjeuner dans un restaurant panoramique avec vue sur les chutes.

Après-midi libre pour découvrir les nombreuses attractions autour des chutes (avec supplément : survolé en hélicoptère, théâtre Imax, Clifton Hill, etc...). Retour vers Toronto.

Dîner à Niagara Falls. Nuit à l'hôtel en centre-ville de Toronto.

Jour 10 - SAMEDI 12 octobre

Toronto / Aéroport de Toronto



Petit déjeuner. Temps libre à Toronto pour effectuer vos derniers achats & shopping.

Déjeuner d'adieu dans un restaurant en ville ou près de l'aéroport, selon les horaires de vol, et transfert vers l'aéroport de Toronto.

Assistance aux formalités d'embarquement. Envol à destination de la France. Dîner et nuit à bord.

Jour 11 - DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024

Petit déjeuner à bord. Arrivée Paris Roissy en début de matinée

Information Générale

Rappel des formalités d'embarquement

Pour entrer au Canada il faut obligatoirement présenter un passeport individuel. Tous les enfants, quel que soit leur âge, doivent être également munis d'un passeport individuel en cours de validité.

FORMALITES AVE (pour tous les vols à destination du Canada ou en transit)

A compter de novembre 2016, tous les voyageurs souhaitant se rendre au Canada, ou en transit, devront

Effectuer une demande d'autorisation de Voyage Electronique (AVE).

Elle coûte 7 dollars canadiens : Site officiel : (<http://www.cic.ca/francais/visiter/ave.asp>)

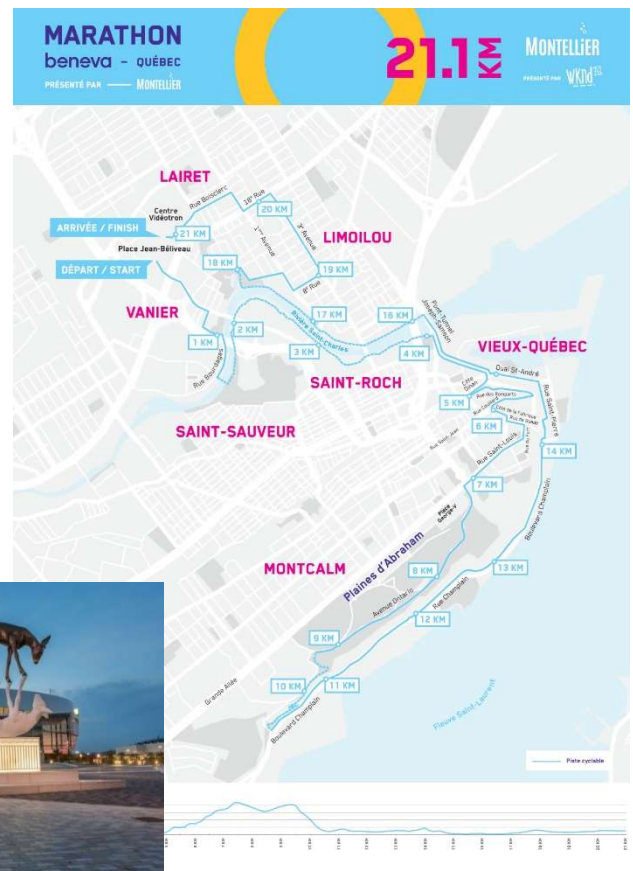
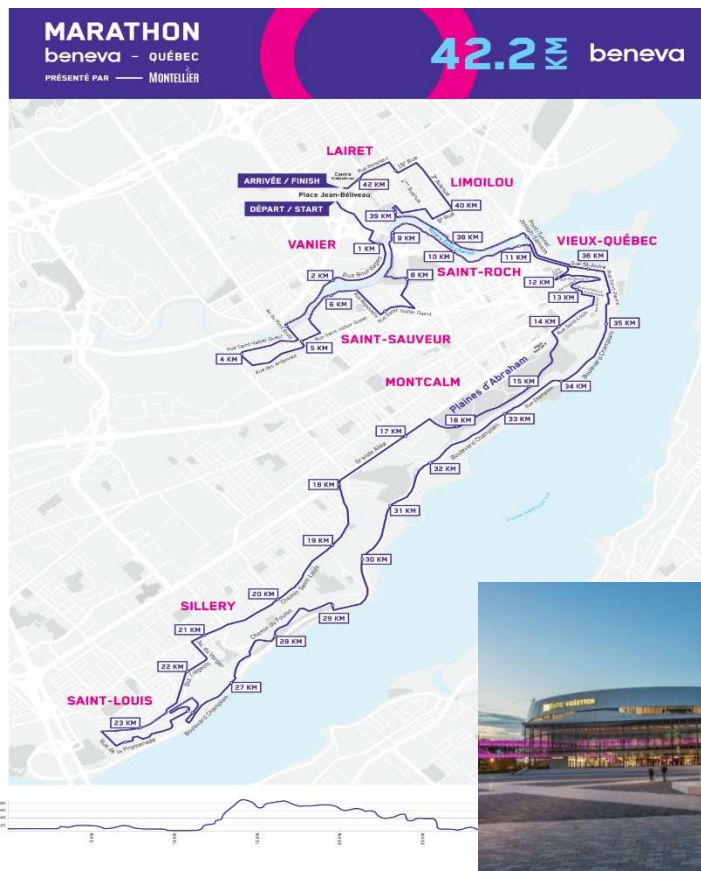
Les ressortissants étrangers peuvent avoir besoin d'un visa, en plus de leur passeport.

Il peut être obtenu auprès du consulat du Canada – 130 Rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris ☎01.44.43.29.00.

Attention : Planet Tours ne pourrait être tenue responsable en cas de refus de visa de la part du consulat intéressé

→ Climat

Comme vous le savez, Le temps à Québec en octobre est froid avec des températures situées entre 2° et 12° degrés, aussi il est recommandé d'emporter des gants et des vêtements chauds.



Départ et Arrivée à la [Place Jean-Béliveau](#) : 250 Boulevard Wilfrid-Hamel Québec QC G1L 5A7

CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE VENTE

Ce sont celles fixées par l'extrait du décret n° 94490 du 15/06/94 pris en application de l'article 31 de la loi n° 92645 du 13/07/92. Le présent document ainsi que notre page internet dédiée à ce voyage constituent l'offre préalable prévue aux articles 96 et 97. Les présentes conditions sont spécifiques à ce voyage et viennent en complément des conditions générales de vente que vous pouvez retrouver sur notre site en suivant le lien suivant : <https://www.planet-tours.fr/conditions-generales/>
Les prix des voyages ont été calculés en regard des tarifs à la date d'élaboration de la brochure. Ils sont fermes et définitifs à l'exclusion des taxes d'aéroport sera connu qu'au moment du règlement des billets d'avion.

Conditions de paiement

La moitié de votre voyage doit être réglé à la réservation et le solde 90 jours avant le départ.

Le fait de ne pas payer les acomptes et le solde dans les délais, sans accord préalable écrit de la part de l'organisateur du voyage, sera considéré comme une rupture du contrat et entraînera l'annulation avec les frais correspondants.

Important : les inscriptions en chambre à partager sont acceptées sous réserve que d'autres personnes manifestent le même désir. Dans le cas contraire, le voyageur concerné devra régler le voyage sur la base de la chambre individuelle.

Pour éviter tout litige, l'annulation de participation au voyage doit nous être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception. Le fait de ne pas régler le solde du voyage dans les délais sera considéré comme une annulation et entraînera l'annulation avec les frais correspondants.

Frais d'annulation

D'une façon générale, il sera retenu 1000 € de frais de dossier par personne pour toute annulation après signature du bulletin d'inscription.

Dans tous les autres cas, les frais d'annulation seront les suivants :

- De 120 jours à 90 jours avant le départ : 1500 € par personne.
- Et moins de 90 jours avant le départ : le montant total du voyage.

Dans tous les cas, le montant du dossard est, en plus, non remboursable.

Pour éviter tout litige, l'annulation de participation au voyage doit nous être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception. Le fait de ne pas régler le solde du voyage dans les délais sera considéré comme une annulation et entraînera l'annulation avec les frais correspondants.

Annulation de la part de l'organisateur

L'Agence Planet-Tours se réserve le droit d'annuler le voyage ou séjour pour raison technique ou de force majeure. Dans ce dernier cas, l'organisateur devra prévenir le client au MINIMUM 30 jours avant le départ. Cependant le montant du dossard, pour la participation au marathon, reste acquis au client.

Assurances : assistance, rapatriement, frais médicaux à l'étranger, perte de bagages, annulation, assurance course

Nos tarifs ne comprennent pas les assurances : assistance, rapatriement, frais médicaux à l'étranger, perte de bagages, annulation, assurance course (**contrat ASSUREVER**). Nous vous proposons ces assurances aux prix repris sur nos Tarifs, pour vous permettre de voyager l'esprit libre.

L'assurance annulation doit être souscrite dès l'inscription au voyage ou au plus tard la veille du premier jour d'application des pénalités dans le barème de l'organisateur. Au-delà, le barème des frais d'annulation ayant débuté, il est impossible de la souscrire. Le montant du dossard est non remboursable et reste dû au voyageur.

Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de litige avec la compagnie d'assurance.

Formalités de police

Pour les ressortissants de la communauté européenne, un passeport en cours de validité est obligatoire. Les ressortissants étrangers séjournant en France peuvent avoir, en plus de leur passeport, besoin d'un visa ; ils devront le faire établir par le Consulat le plus proche de leur domicile sur présentation de l'attestation de voyage que nous leur fournirons après leur inscription et le règlement du premier acompte. Planet-Tours ne saurait être tenu pour responsable en cas de refus de la part du Consulat intéressé.

Planet Tours ne pourrait être tenue responsable en cas de refus de visa de la part du consulat intéressé

Tout ressortissant français désirant se rendre au Canada ou y transiter par avion devra demander une Autorisation de Voyage Électronique (AVE) avant son départ. L'obtention de l'AVE s'effectue uniquement par le site internet dédié à cet effet. (<http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/ave-commencer.asp>).

Responsabilité

L'Agence Planet-Tours ne saurait être tenue pour responsable en cas de retards, pannes, avaries, faits de grève avant et pendant le voyage, ainsi que l'interruption ou la suppression de parcours inspirée par l'intérêt à la sécurité des voyageurs.

Planet-Tours ne saurait être tenu pour responsable, quel qu'en soit la raison, pour les billets de préacheminement d'avion, de train ou de tout autre moyen de locomotion réservés et achetés directement par les clients

SYNTHESE DES GARANTIES DE L'ASSURANCE

PRESTATIONS	MONTANTS TTC maximum par personne
ANNULATION DE VOYAGE	
<ul style="list-style-type: none"> • Maladie grave, accident corporel grave ou décès • Annulation en toutes causes justifiées • Annulation en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle à destination 	<ul style="list-style-type: none"> • 16 000 € / personne et 40 000 € / évènement • Aucune franchise • Franchise de 50 € / personne
VOL MANQUE	
<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge d'un nouveau billet d'avion dans le cas d'un départ dans les 24 heures 	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum 50 % du montant total de votre forfait initial ou 80 % du montant total de votre vol sec
RETARD AERIEN	
<ul style="list-style-type: none"> • Retard > 4 heures 	<ul style="list-style-type: none"> • 10 % du montant du voyage (250 € maximum)
BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS	
<ul style="list-style-type: none"> • Vol, destruction totale ou partielle, perte ↳ Franchise uniquement en cas de dommage aux valises • Frais de reconstitution des documents d'identité • Retard de livraison des bagages > 12 heures 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 000 € / personne et 10 000 € / évènement • 50 € / valise • 150 € / personne • Indemnité forfaitaire de 150 € / personne
FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR	
<ul style="list-style-type: none"> • Suite à un retour anticipé • Suite à un rapatriement médical 	<ul style="list-style-type: none"> • Prorata temporis • Valeur du voyage initial
INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE	
<ul style="list-style-type: none"> • Capital décès ou invalidité permanente 	<ul style="list-style-type: none"> • 7 500 € maximum / personne et 70 000 € maximum / évènement
RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE A L'ETRANGER	
<ul style="list-style-type: none"> • Dommages corporels, matériels et immatériels ↳ Franchise 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 000 000 € maximum / évènement • 75 € / sinistre
RETOUR IMPOSSIBLE	
<ul style="list-style-type: none"> • Frais de prolongation de séjour ↳ Franchise d'1 nuit 	<ul style="list-style-type: none"> • 10 % du montant du voyage / nuit / personne avec un minimum de 50 € (maximum 5 nuits)
ASSISTANCE RAPATRIEMENT	
<ul style="list-style-type: none"> • Transport / Rapatriement • Retour des membres de la famille ou de 2 accompagnants • Présence hospitalisation • Prolongation de séjour • Frais médicaux à l'étranger • Urgences dentaires ↳ Franchise frais médicaux et urgences dentaires • Rapatriement du corps • Frais funéraires 	<ul style="list-style-type: none"> • Frais réels • Billet retour + taxi • Billet aller-retour et 80 € / jour (maximum 10 jours) • 80 € / jour (maximum 10 jours) • 150 000 € / personne • 180 € / personne • 30 € / personne / évènement • Frais réels • 2 500 € / personne
RETOUR ANTICIPE	
<ul style="list-style-type: none"> • En cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre de la famille, de la garde d'enfant ou du remplaçant professionnel • En cas d'attentat survenant à destination • En cas de sinistre au domicile 	<ul style="list-style-type: none"> • Billet retour + taxi • Billet retour + taxi • Billet retour + taxi
ASSISTANCE VOYAGE	
<ul style="list-style-type: none"> • Avance de la caution pénale • Prise en charge des honoraires d'avocat • Frais de recherche et de secours en mer et en montagne • Avance de fonds en cas de vol, perte ou destruction des papiers • Envoi de médicaments 	<ul style="list-style-type: none"> • 15 000 € / personne • 3 000 € / personne • 7 500 € / personne • 1 500 € / personne • Frais d'envoi
PROTECTION SANITAIRE – EN OPTION	
<ul style="list-style-type: none"> • Annulation pour maladie grave suite épidémie ou pandémie • Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19 • Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou à la gare maritime de départ suite à prise de température • Téléconsultation avant départ • Rapatriement médical en cas d'épidémie ou de pandémie • Retour impossible • Frais hôteliers suite à mise en quarantaine • Frais médicaux à l'étranger suite maladie pour épidémie ou pandémie • Soutien psychologique suite mise en quarantaine 	<ul style="list-style-type: none"> • 16 000 € / personne et 40 000 € / évènement • Franchise : aucune, 10% ou 20% selon option choisie • 1 appel • Frais réels • 1 000 € maximum par personne et 50 000 € maximum par groupe • Frais d'hôtel 150 € / nuit (maximum 14 nuits) • 150 000 € / personne (franchise 30 € / personne) • 6 entretiens par évènement

202311400 - 9000 - v11.2022 - MPL - Document non contractuel - L'ensemble des marges, logos, charte graphique et arguments commerciaux d'ASSUREVEYER présents dans le document, sont déposés et sont la propriété d'ASSUREVEYER. Toute reproduction, partielle ou totale d'éléments et textes de toute nature, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.

Pour connaître toutes les dispositions générales et spéciales détaillées, rendez-vous sur : <https://www.planet-tours.fr/assurance/>